

Écologie de la restauration **en zone urbaine** ou rurale : **contrainte ou opportunité ?**

Comment mettre en œuvre des démarches de restauration écologique quand les objectifs de gestion ne sont pas prioritairement naturalistes ?

Les besoins de restauration sont fréquents dans les zones périurbaines, où l'extension citadine doit intégrer des attentes de nature exprimées par les habitants et par les schémas de planification urbaine. Il ne s'agit pas seulement de construire des espaces verts mais, aussi, de restaurer des milieux à caractère naturel ; de porter un nouveau regard sur le rôle des espaces verts urbains, supports d'enjeux récréatifs et sociaux

dans la ville (contact avec la biodiversité) mais aussi sources potentielles de services écologiques (régulation du climat, limitation de pollution...). Ces aménagements doivent alors dépasser des logiques locales pour intégrer des fonctionnements écologiques à des échelles plus larges. C'est ainsi le cas dans les démarches de trames vertes et bleues.

Ni lieux de production agricole, ni espaces naturels à protéger, ces espaces urbains et périurbains nécessitent une nouvelle approche afin de comprendre leur dynamique et d'intégrer des objectifs de nature ordinaire

Des situations assez comparables sont rencontrées en zone rurales. Ainsi, par exemple, des kilomètres de ruisseaux sont aménagés suivant des guides méthodologiques largement utilisés. Ceux-ci préconisent des modes de restauration intégrant plus ou moins de considérations écologiques, avec pour principal objectif des reconquêtes d'habitats piscicoles.

Les gestionnaires aménagent des cours d'eau pour des saumons, truites, anguilles, aloses... et intègrent les concepts de continuité écologique.

Cependant, l'approche est très incomplète eu égard à l'écologie de la restauration. Dès lors qu'elle ne prend pas en compte d'autres espèces inféodées aux habitats aquatiques lotiques, rivu-

lares, ou les habitats annexes lentiques ; ou encore lorsqu'elle n'associe pas certains acteurs du bassin versant comme les propriétaires des biefs ou des rives (très souvent des agriculteurs) dont les pratiques peuvent conditionner la pérennité de la restauration écologique envisagée.

Dans ce type de projet, les approches considérant les échelles spatiales du paysage et les variations temporelles des usages sont indispensables. Ainsi par exemple, des peuplements biologiques ordinaires comme des plantes herbacées ou ligneuses, vivant en bord de prairies et le long des cours d'eau restaurés écologiquement, peuvent constituer autant de « rivets » structurant et soudant les écosystèmes terrestres et aquatiques des paysages ruraux. Ces peuplements sont intéressants pour la diversité biologique qu'ils constituent, pour leur capacité à restaurer physiquement les milieux (rôle de filtre, de maintien des berges érodées...) et également pour leur fonctionnalité écologique (accueil de la faune, production primaire). Cette végétation rivulaire est aussi gérée par des agriculteurs, des techniciens de rivières, des bénévoles d'associations de pêcheurs. Ces modes de gestion doivent faire l'objet de collaboration entre ces acteurs pour qu'une restauration écologique de cours d'eau puisse être revendiquée. ●

Hervé Daniel - Ivan Bernez

Chercheurs Agrocampus Ouest

herve.daniel@agrocampus-ouest.fr

ivan.bernez@agrocampus-ouest.fr

3 points en ligne de mire

Dans un contexte d'anthropisation, la restauration écologique doit prendre en considération différents aspects dont trois points, notamment, sont à souligner :

- la définition des objectifs de restauration (l'état de référence), laquelle n'est pas strictement définie par des enjeux naturalistes mais doit intégrer les attentes d'autres acteurs ;
- l'intégration des usages de ces espaces qui, souvent, structureront la démarche de restauration ;
- la diversité des échelles spatiales et temporelles, lesquelles peuvent permettre d'élargir la compréhension des enjeux et rendre les actions plus efficaces. ●



En ligne : l'agenda des professionnels de la nature

Un outil pro pour les pros : le nouvel agenda collaboratif mis en place sur la toile par l'Aten ! Nombre de colloques, séminaires, et autres forums sont organisés par et pour les gestionnaires d'espaces naturels et les acteurs de la protection de la nature. Pour s'y retrouver, organiser ses propres réunions aux dates les plus propices, l'Aten propose donc à ses membres et partenaires un agenda dynamique.

Deux clics et vous trouverez, sous forme d'un calendrier, cet outil collaboratif. Après s'être inscrit sur le site, on signalera un événement en renseignant rapidement un formulaire

qui apporte les précisions utiles : lieux, thématiques, organisateurs, programme...

Pour recevoir l'information en fonction de vos préoccupations, un moteur de recherche est à votre disposition, de même qu'un abonnement via un flux RSS pour se tenir au courant en temps réel. ● <http://agenda.espaces-naturels.fr>